

LES ACCORDS DE MATIGNON (1936)

Séquence Pédagogique

- **Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)**

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme. On peut mettre en avant : - les causes de la crise ; - le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ; - l'émergence d'un chômage de masse.
Points de passage et d'ouverture	▪ les conséquences de la crise de 1929 en Amérique latine ▪ 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal. ▪ Juin 1936 : les accords Matignon.

Cette séquence pédagogique constitue le second point de passage et d'ouverture du 1^{er} chapitre du thème 1 d'histoire de terminale générale. Elle vient en fin de chapitre pour apporter une ouverture française à un chapitre d'histoire mondiale. Elle montre que la crise a engendré une crise politique dans les démocraties occidentales. Après le point de passage sur le New Deal, elle apporte un éclairage sur une autre réponse politique à la crise : celle apportée par le Front Populaire en France.

Le type d'exercice utilisé est la tâche complexe. Nous mettons aux mains des élèves un grand dossier de documents (9 documents). L'intérêt de la chose est d'obliger les élèves à sélectionner de manière rigoureuse les informations très nombreuses contenues dans les documents. La gestion d'un si grand nombre de documents constitue un défi auquel l'élève devra faire face en utilisant son esprit d'analyse et de synthèse. De même, le fait de limiter la rédaction à 3500 caractères oblige l'élève à synthétiser les informations pour éviter de partir dans une logorrhée sans fin et sans but.

La séance commence par 1h en salle informatique au cours de laquelle les consignes sont données et durant laquelle les élèves peuvent compléter les informations données par les documents par une recherche internet. Le reste du travail se fait sous forme de travail à la maison.

Capacités utilisées :

- **Contextualiser** : mettre un événement ou une figure en perspective.
- **Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier** : s'approprier un questionnement historique ou géographique.
- **Construire une argumentation historique ou géographique** : Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique ; utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.

AUTOUR DES ACCORD DE MATIGNON (1936)

Tâche complexe

Vous êtes un journaliste français de l'entre-deux-guerres. Vous travaillez en *freelance* pour plusieurs quotidiens et magazines français dont l'hebdomadaire *Voilà*, dirigé à l'époque par Joseph Kessel, un grand écrivain. Joseph Kessel vous a fait parvenir un courrier afin de vous confier un projet d'article. A vous de rédiger l'article...

Vous pouvez, pour cela, vous aider du dossier de documents ci-contre mais aussi effectuer des recherches internet sur le sujet de l'article (les accord de Matignon en 1936).

Bon courage.

Paris, le 10 juin 1936.

Cher monsieur,

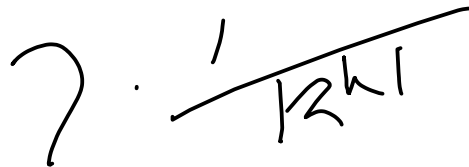
Notre pays a connu récemment de nombreux bouleversement. Les accords signés hier à Matignon entre la CGT et le patronat me semblent fournir le sujet d'un article de fond intéressant. C'est pourquoi je voudrais que vous me rédigiez un projet d'article qui doit comporter les éléments suivants :

- Je veux un résumé du contexte politique et économique qui a amené au pouvoir le Front Populaire.
- Je veux ensuite un récit vivant de l'accession de cette alliance de partis au gouvernement.
- Je veux enfin comprendre les circonstances qui ont amené le patronat à accepter de signer un compromis avec la CGT, ainsi que, bien sûr, les mesures décidées par cet accord).

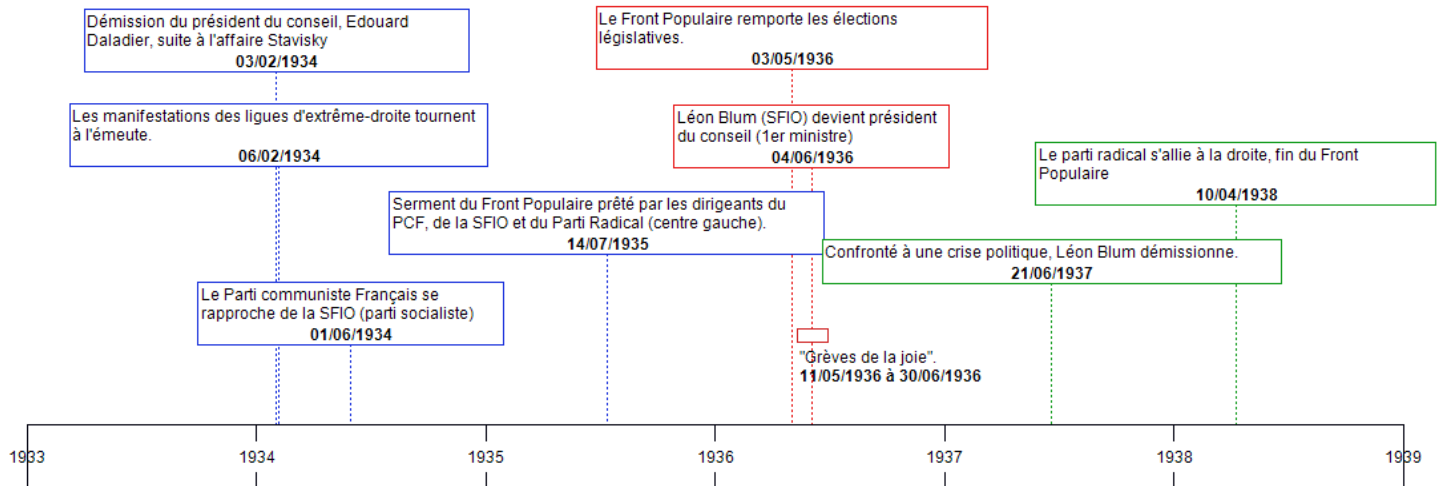
Votre article ne devra pas dépasser 3500 caractères (espaces compris). Vous pouvez proposer des photos à mettre dans la version finale de l'article telle qu'elle paraîtra dans le magazine.

Bien à vous,

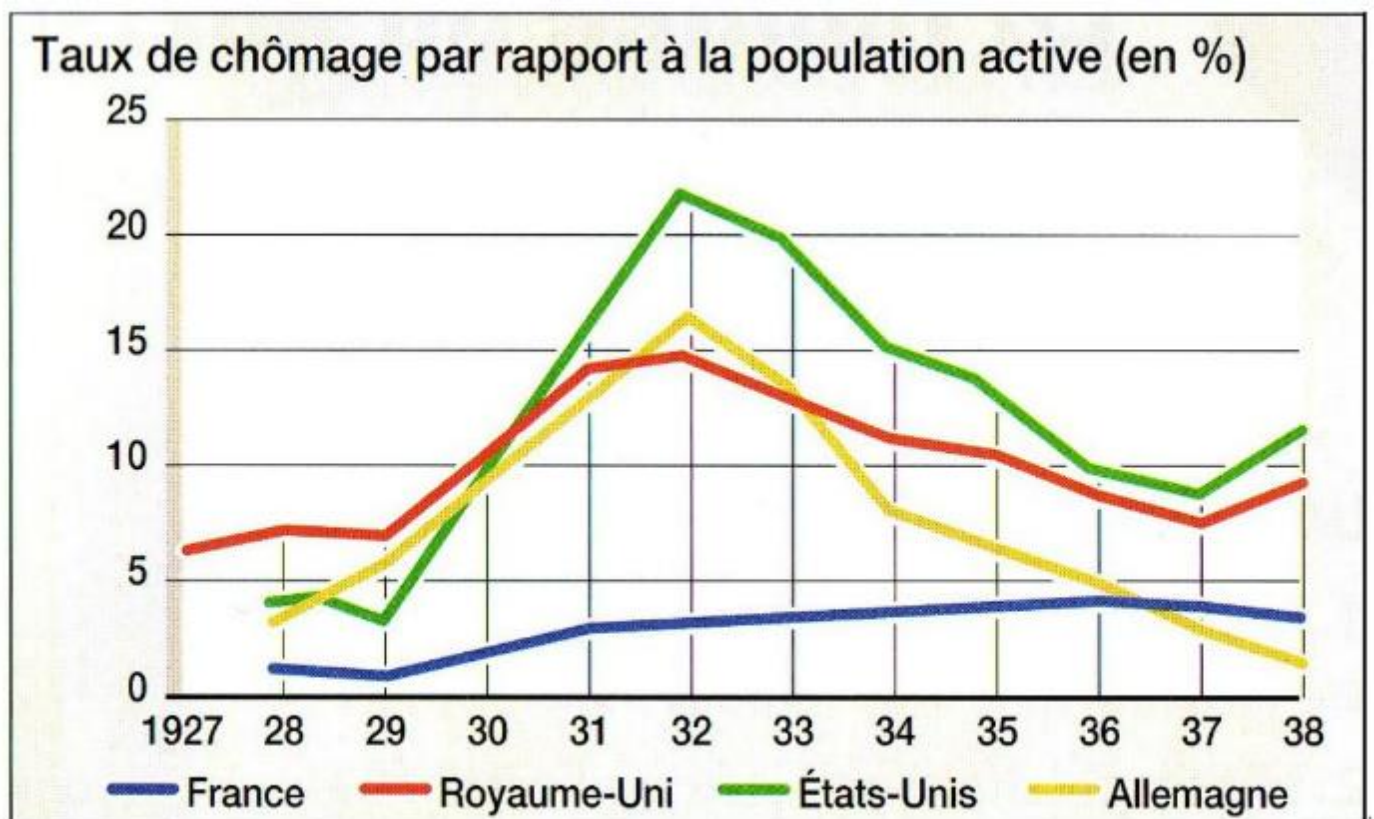
Joseph Kessel, directeur de *Voilà*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a dot and a horizontal line with 'Kessel' written below it.

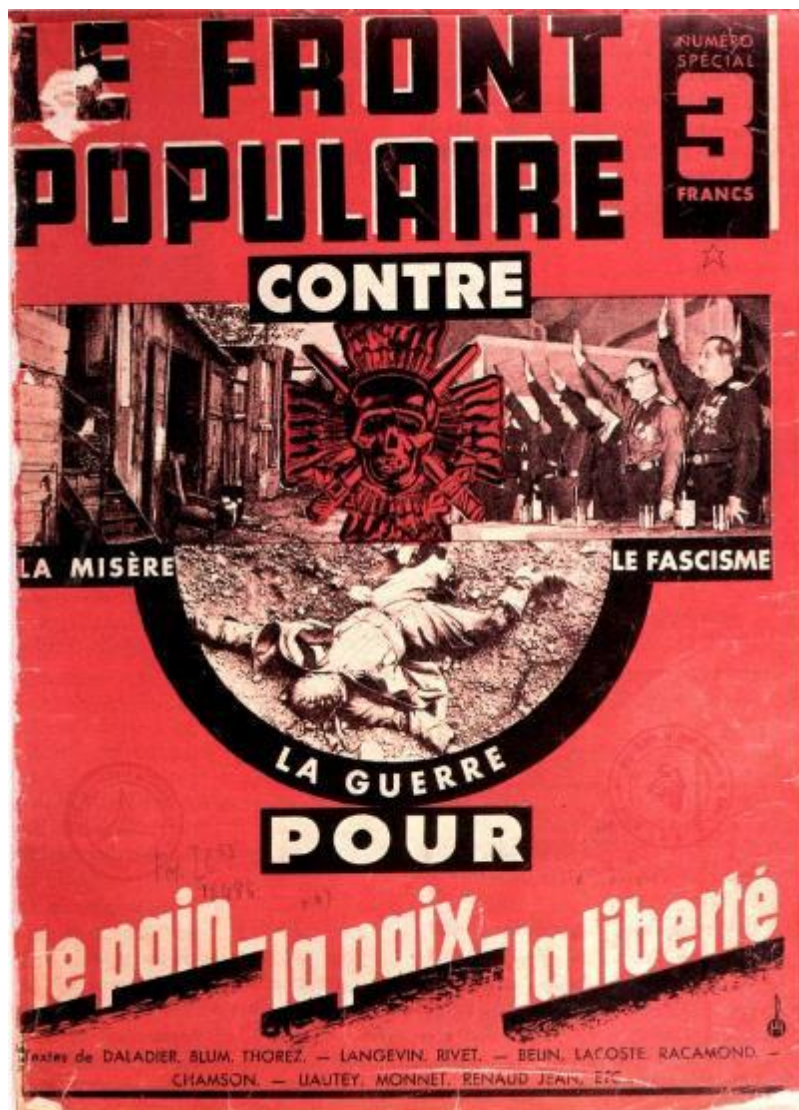
DOSSIER DE DOCUMENTS



Frise chronologique du Front Populaire



Doc 1 L'évolution du taux de chômage aux États-Unis et en Europe.



Doc 2 Affiche électorale du Front Populaire



Doc 3 : Affiche électorale contre le Front Populaire

Doc 4 : les « grèves de la joie » début juin 1936



Grève de la maison Michel et Chappat du 3 juin au 15 juin 1936 (inscription au dos). Photographie anonyme, 17x12 cm, coll. RADAR. Détail.

Doc 5 Trois millions de

grévistes

Mes parents étaient au chômage. Mon mari aussi. [...] Un homme est entré dans l'atelier, c'était un socialiste, non, plutôt un communiste. Il a dit « allez, on arrête les bécanes ! »

On a arrêté les machines et défilé vers le centre de Wintzenheim. Je suis montée sur l'escalier de la mairie pour rassembler mes collègues. Un beau jeune homme, bien habillé, le chef des « Rouges », m'a dit :

-Viens, il ne faut pas rester ici. Tu seras mieux là-bas.

Il m'a prise dans ses bras et m'a soulevée sur la fontaine du village. De là, je dominais la foule des ouvriers, hommes et femmes, et je leur ai parlé. Je leur ai dit :

-On va organiser une réunion !

Ils m'ont applaudie.

[...] Puis la grève s'est terminée. [...] Tout le village a défilé avec des drapeaux. Il y avait des explosions de joie. Les commerçants étaient dans la rue. On se sentait plus léger. On pouvait manger correctement.

Rosalie Schuller, « Quelques tranches de vie de notre centenaire », Société d'histoire de Wintzenheim, 2005.



Doc 6 : couverture de Voilà, 13 juin 1936.

Contrairement à ce que le titre pourrait laisser faire croire, ces 3 femmes, de haut en bas Suzanne Lacore, Cécile Brunschvicg et Irène Joliot-Curie (la fille de Marie Curie) ne sont pas députées (les femmes n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles) mais membres du gouvernement de Léon Blum.

Le numéro: 25 cent.

DIRECTION, RÉDACTION
ET ADMINISTRATION
67, Quai de Valmy (10^e)
PARIS

TEL. : NOIR 33-35
après 20 h. : GUY 77-35

ABONNEMENTS
Paris et environs : 100 francs
France : 120 francs
Étranger : 150 francs
Abonnement d'essai : 1 semaine, 5 francs

LE PEUPLE

QUOTIDIEN DU SYNDICALISME

VICTOIRE

sur la misère !

8 millions de salariés obtiennent satisfaction

ABONNEMENTS

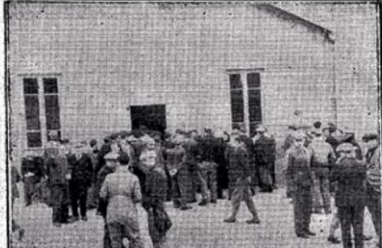
1 an 100 francs
6 mois 50 francs
3 mois 25 francs
15 jours 5 francs

Abonnement d'essai : 1 semaine, 5 francs

La publication est soumise à l'impôt
sur le chiffre d'affaires de 11,10 %



La C.G.T. et la Confédération
générale de la Production française
signent un accord en présence
du président du Conseil
et du ministre de l'Intérieur





La conférence des délégués patronaux et ouvriers à la présidence du Conseil (hôtel Matignon), avant la signature de l'accord du 7 juin.
À gauche, les délégués ouvriers : MM. Jouhaux, Belin, Frachon, Cordier, Sénat et Milan (debout) ; au centre : MM. Léon Blum, président du Conseil, et Salengro, ministre de l'Intérieur ; à droite, les délégués patronaux : M. Dalboux (il voyage dissimulé par sa main), puis MM. Richemond, Lambert-Ribot et Duchesne.
Composition de J. Lenoir d'après une documentation authentique.

Doc 5 Les négociations à Matignon : À gauche, les délégués de la CGT (au premier plan Léon Jouhaux), au centre Léon Blum et Roger Salengro (ministre de l'intérieur), à droite les délégués du

Doc 8 Les dispositions des accords Matignon

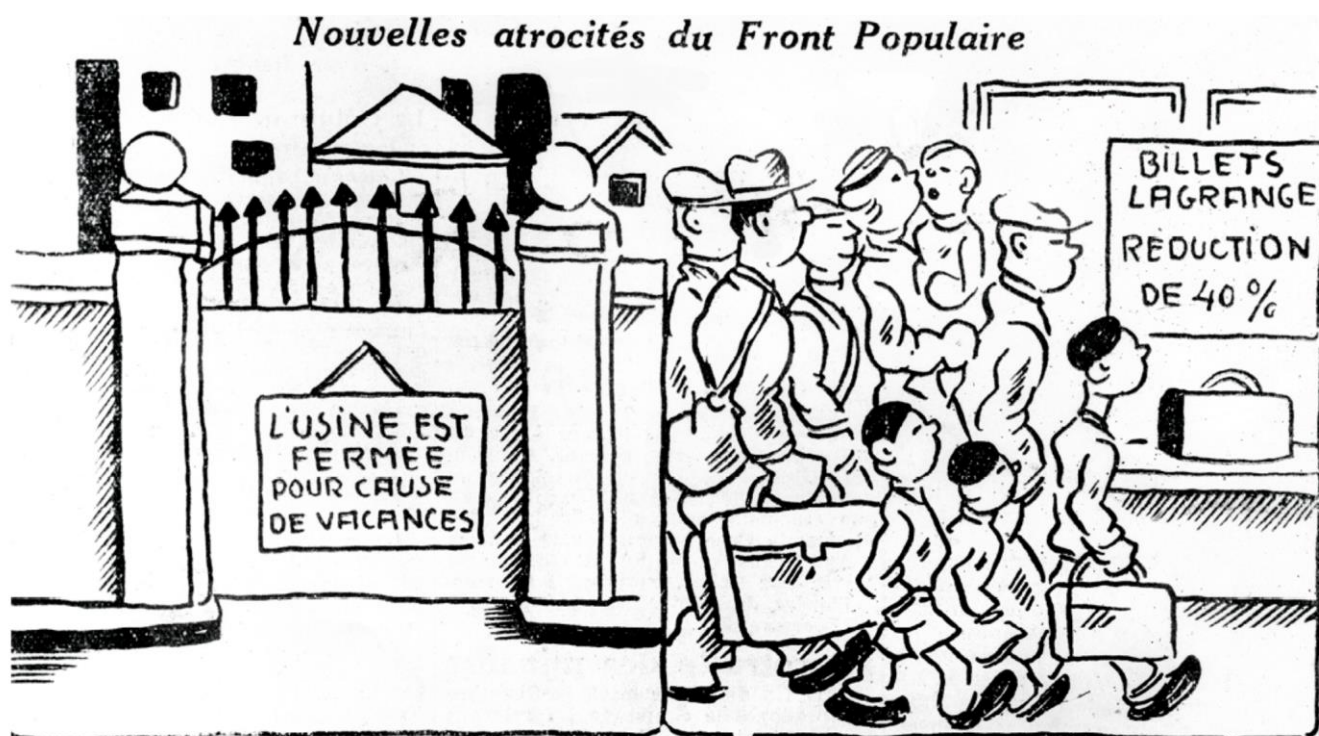
Art. 3. L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion, ainsi que le droit pour les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat professionnel constitué en vertu du livre III du Code du travail. Les employeurs s'engagent à ne pas prendre en considération le fait d'appartenir ou de ne pas appartenir à un syndicat pour arrêter leurs décisions en ce qui concerne l'embauchage ou le congédiement. [...]

Art. 4. Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers à la date du 25 mai 1936 seront, du jour de la reprise du travail, rajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés. [...]

Art. 5. En dehors des cas particuliers déjà réglés par la loi, dans chaque établissement comprenant plus de dix ouvriers, après accord entre organisations syndicales, ou, à défaut, entre les intéressés, il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers selon l'importance de l'établissement. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles qui n'auraient pas été directement satisfaites, visant l'application des lois, décrets, règlements du Code du travail, des tarifs de salaires, et des mesures d'hygiène et de sécurité. [...]

Accords Matignon, 7 juin 1936.

Doc 9 Une autre mesure du Front-Populaire, les congés payés (loi du 20 juin 1936). Caricature de Robert Fuzier, parue dans le quotidien de la CGT, *Le Populaire*.



Le Front Populaire de France poursuit ses ravages. Il vient, entre autres méfaits, de provoquer la fermeture de certaines usines...

...en donnant aux ouvriers la possibilité de partir vers la mer ou la montagne à des tarifs inconnus jusqu'à ce jour.

ÉLÉMENTS DE CORRECTION

- La forme du travail est évidemment assez libre tant qu'elle respecte le format demandé.
- Un bon devoir doit comporter les éléments suivants :
 - Les éléments de contexte sur la crise de 1929 qui entraîne une montée du chômage (doc 1 et 5). A noter qu'en France la montée du chômage est plus tardive qu'ailleurs mais qu'il s'installe bien davantage sur la durée, ce qui entraîne une forme de mécontentement social.
 - Une crise politique due à l'instabilité des gouvernements de la III^e république finissante et à l'affaire Stavisky qui entraîne, en 1934, la démission du gouvernement Daladier et favorise antiparlementarisme et montée des ligues d'extrême-droite (6 février 1934...)
 - L'organisation d'une alliance de partis, du centre à l'extrême-gauche, qui réagit à la décomposition apparente de la scène politique. Cette alliance se noue en 1935 et finit par remporter les élections en mai 1936.
 - L'organisation des « grèves de la joie » organisées de manière massive sous l'égide de la CGT et du parti communiste qui doivent servir à soutenir la formation du futur gouvernement Blum (formé le 4 juin) et faire pression sur le patronat dans l'optique de négociations pour diverses avancées sociales.
 - La signature des accords de Matignon le 9 juin entre le patronat et la CGT (sous l'arbitrage du gouvernement Blum) qui entérinent principalement des augmentations importantes de salaire et une meilleure représentation syndicale des ouvrier (création des délégués ouvriers).
 - Ces accords sont complétés d'autres mesures prises par la voie législative : les congés payés par la loi du 20 juin 1936. **Cependant la demande d'écriture de l'article datant du 10 juin cela ne doit pas être normalement mentionné dans l'article.** D'autres évolutions plus sociétales sont amorcées, Les premières femmes ministres en France (les femmes n'ont cependant pas le droit de vote) appartiennent au gouvernement Blum.
 - **L'article étant rédigé en juin 1936, il ne doit pas mentionner l'échec du Front Populaire en 1937-1938.**